

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 50 (1942)
Heft: 3

Artikel: A Nyon : Des fouilles archéologiques
Autor: Pelichet, Edgar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-39220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A NYON

Des fouilles archéologiques

D'intéressantes fouilles ont été entreprises cet hiver à Nyon, le long de la rue Delafléchère.

Il y a deux ans, à la faveur de la création d'une cave dans cette rue, on avait mis à jour un canal d'un caractère qui semblait inédit. Les récentes fouilles avaient pour but de découvrir la suite de ce canal.

En fait, après plusieurs semaines de travaux, on a dégagé deux canaux souterrains. Ils viennent de la Grand'Rue, en pente très légère, vers la rue Delafléchère, à peu près perpendiculairement à cette artère. Une distance de huit mètres les sépare l'un de l'autre; ils sont parallèles, à un écart de deux degrés près.

Parvenus à la limite de la rue Delafléchère, chacun de ces canaux fait un angle droit; l'un s'en va vers le Sud et l'autre vers le Nord.

On ignore encore jusqu'où s'étendent ces canaux, et d'où ils proviennent, les travaux n'ayant pu être menés assez loin faute de crédits.

Ce qu'on a découvert mérite quelque attention. La structure des canaux est, en effet, des plus bizarres. Les constructions sont profondément enterrées; la base est à 5,20 m. au-dessous du niveau moderne du sol et à environ 4,20 m. au-dessous du niveau romain; les parois des canaux sont en petit appareil soigneusement assisé, caractéristiques du 1^{er} siècle. Les bras des canaux parallèles à la rue ont des parois d'une épaisseur doublée, de la fondation et jusqu'à mi-hauteur, tandis que les bras perpendiculaires n'ont pas de renforcement et sont

d'égale épaisseur du haut en bas de l'ouvrage, soit sur près de trois mètres. Les murs qui sont à l'intérieur des angles sont plus épais de 15 cm. que ceux de l'extérieur. La largeur interne vide est de 45 cm., tandis que la hauteur atteint 2,65 m. du fond jusqu'à deux rangs de briques (briques qui mesurent 30 × 40 × 4,5 cm.) qui devaient servir d'assise à la voûte terminale.

A l'intérieur des canaux, il y a, à une distance régulière répétée de 2,20 m. des murets transversaux, sorte de contreforts. Ils commencent à 80 cm. du fond, par une voûte construite en briques et en tuf, pour s'élever jusqu'au sommet de l'ouvrage; chacun de ces contreforts a le même aspect et les mêmes dimensions, mesurant 45 cm. d'épaisseur. Vers les angles des canaux, ces contreforts intérieurs sont un peu plus rapprochés les uns des autres.

Jusque là, les deux canaux se ressemblent comme des frères. La similitude va plus loin encore, dans la bizarrerie; tandis que les bras orientés de l'EST à l'OUEST comportent en leur fond une couche de béton étanche de 5 cm, les bras parallèles à la rue Delafléchère n'ont nulle part une trace de fond; au bas du vide intérieur, il n'y a que le gravier naturel; on peut y déverser de l'eau en grande quantité, elle disparaît aussitôt dans le sous-sol.

On se trouve donc en présence, sur une partie de chacun des canaux, d'un parcours destiné à perdre de l'eau, à fonctionner comme un puits perdu.

Les archéologues ne parviennent pas à donner une explication à cette construction sans pareille.

Il ne s'agit pas d'égoûts, au sens habituel de ce terme; les Romains les concevaient plus simplement et ne se seraient pas hasardés à les conduire à des puits perdus.

Il ne s'agit pas d'aqueducs, puisque l'eau n'y peut demeurer.

L'explication la plus plausible est la suivante: ces canaux ont été construits dans les fondations de gros bâtiments; peut-être forment-ils des quadrilatères; sans issue, ils auraient été destinés à recevoir d'en haut les eaux de pluie recueillies sur les toits des bâtiments, et à les perdre dans le sous-sol.

Si tel est le cas, on est en présence d'une conception inédite dans l'archéologie romaine. Nulle part, on ne cite de système d'évacuation ainsi fait, à cette époque.

A noter que dans la zone explorée, on n'a pas retrouvé de canal latéral d'amenée comme il y en a le long des égouts collecteurs et des cloaques.

L'exploration ultérieure d'autres secteurs des mêmes ouvrages permettra peut-être d'éclaircir le mystère qui subsiste au terme de ces recherches.

Les fouilles ont permis de remettre à jour un fragment d'inscription sur une tablette d'autel (... F · POST... — peut-être *X Filii Postumus*, dans un texte de dédicace), des fragments de corniches de l'ordre corinthien, nombre de tessons de céramique romaine et, dans une couche intermédiaire, au milieu de traces d'incendie, des carreaux de poêle en faïence vert olive, du XV^{me} siècle.

Edgar PELICHET.

Le grand (?) incendie du Lieu en 1691

Dans son *Recueil historique*, p. 367, le juge Nicole déplore la perte irréparable des archives de la Vallée lors de l'incendie de 1691. Aucune allusion n'est faite à une destruction du village proprement dit.

L. Reymond, dans sa première « Notice », entre par contre dans certains détails sur le sinistre. Nous y lisons aux pages 34 et 35, que « le village, devenu grand et populeux, fut anéanti, presque en entier par un incendie... Il n'échappa que quelques maisons dans la partie inférieure... Les archives, qui renfer-